

# LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

## L'ALCOOLISME: (4ème partie).

3- Avant d'examiner la composition des boissons spiritueuses, il ne sera pas inutile de faire justice du préjugé (assez récent d'ailleurs) suivant quoi l'alcoolisme serait un des importants facteurs de la mortalité. Emus par la vulgarisation de certaines enquêtes médicales qui n'étaient pas écrites pour la foule, par la publication dans les petits journaux de cas choisis avec soin pour satisfaire le goût ma-cabre des lecteurs de romans-feuilletons, les gens d'esprit moyen dont nous parlions au début de ce chapitre se sont évertués à présenter l'alcoolisme comme la plus menaçante des maladies sociales, si bien qu'à l'heure actuelle on trouverait peu d'hommes (même dans la classe moyenne) pour qui les ravages de l'alcoolisme ne soient presque aussi considérables que ceux de la tuberculose, ou, tout au moins, du choléra. Or, rien de plus inexact.

Sans doute, rien n'est effrayant comme la description des cas de délire alcoolique observés par le Dr Magnan et le professeur Lasègue, ou la relation de la mort de Coupeau, chef-d'œuvre de littérature et de pathologie; mais il ne faut pas que l'horreur de cette maladie abuse sur son importance numérique et aide la tartuferie bourgeoise à faire le silence sur les maladies plus nombreuses, plus fréquentes et plus rapidement mortelles (nous parlons des maladies consomptives) causées par la misère physiologique des classes indigentes. En 1892, il est mort à Paris d'alcoolisme cent quarante-sept (147) personnes, c'est-à-dire 25 par 10.000 décès généraux et 1.22 par 20.000 habitants. Ce n'est que le quart des victimes volontaires de l'asphyxie et de la strangulation, la moitié des blessés, le septième des cholériques, le centième des tuberculeux. L'alcoolisme a fait juste une victime de plus que l'immersion.

Les conséquences de l'alcoolisme ainsi mises au point, il y a lieu cependant de s'en inquiéter et d'en chercher le remède. Mais où le trouver, si l'on n'entend s'attaquer qu'à l'effet, c'est-à-dire punir l'ivrogne, en laissant subsister la cause? Dans la plupart des cas, l'alcoolisme provient moins de la quantité d'alcool absorbée que de la nature de cet alcool, et à notre avis l'expérience célèbre de Bouchardat sur la toxicité de l'essence d'absinthe est sans valeur pratique. On sait qu'après avoir pris deux coupes de la contenance d'un litre d'eau où se trouvaient enfermés des poissons il versa dans l'une six gouttes d'acide prussique et dans l'autre six gouttes d'essence d'absinthe. Les poissons de la seconde moururent beaucoup plus vite que ceux de la première. Mais que signifie cette expérience? Que les gouvernements devraient supprimer l'absinthe? Il est hors de doute que toute législation y serait impuissante. L'alcoolisme ne pourra disparaître que par une amélioration générale des conditions de l'existence matérielle, déterminant l'élévation du concept moral. Jusqu'à ce que l'évolution économique ait atteint ce résultat, il y aura toujours des alcooliques, et, sauf leur internement préventif ou la suppression pure et simple des spiritueux (solutions aussi peu discutables l'une que l'autre), on n'imagine pas quel moyen de défense puisse trouver la société présente contre l'usage des boissons.

Mais ce qu'elle peut faire, c'est prévenir les sophistications de l'alcool, dont résultent surtout les ravages de l'alcoolisme. Quand on sait qu'un seul petit verre d'alcool d'industrie cause autant de mal que dix petits verres d'eau-de-vie naturelle, que douze grammes d'alcool de pommes de terre suffisent pour empoisonner un chien pesant dix kilogrammes, il est incontestable que la collectivité a le devoir d'intervenir et peut, au besoin, supprimer certains alcools. L'alcool naturel ayant la même puissance d'enivrement que l'alcool industriel, c'est-à-dire ne pouvant être bu en plus grande quantité, mais étant dix fois moins nuisible, il est clair que toutes mesures prohibitives prises contre ce dernier, sans diminuer l'ivrognerie, enrayeraient du moins l'alcoolisme.

L'alcool répandu dans la consommation est pour les deux tiers rectifié à la diable, tout comme l'étaient les 800.000 hectolitres d'alcool allemand qui naguère faisaient le tour des Pyrénées pour entrer en France dans le vin d'Espagne. M. Fallières disait, il y a quelques années, de l'alcool à 90°: «Soit qu'il entre comme trois-six par la frontière allemande, soit qu'il franchisse les Pyrénées sous forme de vin suralcoolisé, il contient tous les alcools dont la présence dans le produit le plus ordinairement consommé coïncide avec l'augmentation de la criminalité, de la folie, de la lassitude de la classe ouvrière au travail, avec la décroissance de la population, avec la diminution de la force physique, c'est-à-dire avec une diminution de la production nationale».

M. Alavaill rapporte (1) qu'une série d'analyses a permis au Dr Héret, pharmacien en chef de l'hôpital Trousseau, d'établir que *«l'alcoolisme est dû plutôt à la mauvaise qualité qu'à la quantité d'alcool absorbé»*. - Au congrès des aliénistes tenu le 8 août 1894 à Clermont-Ferrand, M. le professeur Joffroy observa que *«l'alcoolisme se développe en raison directe de la qualité des alcools»*. Dans les Vosges, pays froid, on a toujours consommé de l'alcool; mais depuis l'invasion des alcools de grain et de pomme de terre, la consommation, dit M. Chailley-Bert (2), en est devenue effrayante. Non seulement les débits sont innombrables (dans une commune de 4.000 âmes on m'en a compté 65: un pour 60 habitants, en sorte que l'homme est constamment sollicité et tenté), mais dans la famille même, l'homme et la femme et jusqu'aux enfants en ont pris le goût et l'habitude. Dans la montagne, par exemple, aux soirs d'hiver, on se donne de ferme à ferme rendez-vous pour la veillée; on arrive ; le *«brûlot»* est déjà en flammes; on se réchauffe d'un petit verre, et toute la nuit on continue à boire. Même quand elles sont enceintes, même quand elles sont nourrices, les femmes boivent de l'alcool; si elles élèvent l'enfant au biberon, elles mélangent de l'alcool avec le lait, et ce morceau de sucre que l'on donne aux enfants pour les amuser, elles le trempent encore dans l'alcool. Ainsi c'est dans l'alcool que l'enfant est conçu, s'élève et grandit.

M. Max de Nansouty a écrit: *«Nos vignobles reconstitués en grande partie vont se prêter à un sage retour vers la production de ce que l'on appelait jadis l'esprit de vin. On se grisera toujours, il n'en faut pas douter; mais les ivrognes ne tomberont peut-être pas avec autant de célérité dans l'abrutissement et dans le crime»*.

L'alcoolisme est donc propre à notre époque. Il résulte, comme toutes les plaies sociales que nous venons d'étudier, de la crise économique qui, en réduisant la puissance d'achat des consommateurs, a obligé les producteurs à débiter des boissons à bas prix, fabriquées par conséquent avec des substances nuisibles. La concurrence est telle que, suivant l'expression d'un viticulteur bordelais écrivant au *Figaro*, le vigneron, pour soutenir ses profits, doit nécessairement recourir à la fraude, devenue ainsi l'un des principaux facteurs de la vie sociale.

Quant à l'ivrognerie, elle est de tous les temps, de tous les pays et (les témoignages médicaux que nous en avons donnés l'attestent) de toutes les classes. Si, de plus, l'observation physiologique du chimiste Liebig et l'observation ethnographique du Dr Monin sont probantes, comment ne pas comprendre qu'inexcusable dans les classes aisées, où la déperdition des forces se peut réparer normalement, la passion alcoolique est pardonnable aux classes populaires, pour lesquelles les conditions déplorables de l'existence ont fait de l'usage des alcools un véritable et impérieux besoin? En 1892, un célèbre médecin anglais, faisant part à lady Frédéric Cavendish des progrès de l'alcoolisme dans sa riche clientèle, lui disait que le delirium tremens devient de plus en plus fréquent chez les femmes de la haute aristocratie de naissance et d'argent, qui se grisent à la fois d'alcool, de chloral, de chlorodine, de morphine et d'éther. La classe pauvre en est-elle à cette perversion du goût?

**Fernand et Maurice PELLOUTIER.**

-----

(1) Loc. cit., p.175.

(2) *Journal des Débats*, 20 décembre 1894.